

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N°37 DU 30 NOVEMBRE 2004</p>

Secrétaire de mairie : Muriel TRAPATEAU

Secrétaire de séance : François DANTEC

Le compte rendu du Conseil précédent est adopté à l'unanimité.

Julien POUPON a donné pouvoir à Bernard HAMON

I) Rapport d'activités de la Communauté de Communes

Monsieur le Maire présente un diaporama sur l'activité de la Communauté de Communes. Les activités essentielles sont l'action économique, la piscine, le transport scolaire et le ramassage et traitement des ordures ménagères.

II) Travaux

Bernard HAMON présente un diaporama sur l'état des travaux de la station d'épuration, ceux-ci avancent normalement et la mise en service est prévue aux alentours du 15 janvier 2005.

Pour la réhabilitation du réseau d'eau route de Kerdostin et Ty Groas ainsi que la pose d'un poteau d'incendie route d'Irvillac, les travaux pourraient démarrer en janvier. C'est l'entreprise MARC qui a obtenu le marché pour un montant de 9 281,50 €. Le Conseil autorise le Maire à effectuer les démarches pour obtenir de nouvelles subventions à l'unanimité 15/15. Monsieur le Maire propose de réaliser un emprunt pour le budget EAU de 100 000 € sur 15 ans au taux fixe de 3,83 % auprès du Crédit Agricole. Accord à l'unanimité. 15/15.

III) Tarifs communaux 2005

(Voir page 3)

Les conseillers ont voté à l'unanimité 15/15 les nouveaux tarifs communaux pour l'année 2005.

L'augmentation moyenne est de 2%.

IV) Information MAPA

Marie Estelle RIOU informe le conseil que le budget 2005 est en cours d'élaboration afin d'ajuster les tarifs dès le mois de janvier.

La demande d'hébergement pour les malades d'Alzheimer est gelée pour le moment car elle entraînerait des modifications importantes des bâtiments.

Une extension des locaux de la MAPA est envisagée pour accueillir les bureaux du CCAS de Daoulas et une antenne du Conseil général.

Une personne de Saint-Urbain réside à la MAPA et une autre bénéficie du service de portage des repas à domicile.

V) Ecole

Marie Estelle RIOU annonce un effectif de 166 enfants pour la rentrée prochaine (septembre 2005), aussi l'ouverture d'une autre classe peut-elle être envisagée.

En bref :

- Les Contrats Enfance et Temps Libre sont terminés et la décision est prise de mise en place d'un état des lieux.
- Une convention a été signée entre le RPAM de Daoulas et les Maires concernés, la Fédération des Œuvres Laïques, la CAF et Jeunesse et Sports pour un Contrat Educatif Local.
- Benjamin, qui est employé à mi-temps entre Saint-Urbain et Dirinon (sous contrat) sera définitivement embauché par Dirinon au 1^{er} janvier 2005. Son emploi du temps à Saint-Urbain sera donc un peu modifié.
- Conduite de gaz : une enquête publique est ouverte, le commissaire enquêteur assurera une permanence en mairie le vendredi 7 janvier de 9h à 12h pour recevoir les éventuelles remarques des riverains.
- Samedi 11 décembre à 19h, un pot sera offert par les employés communaux à Ty An Holl.
- Les décorations de Noël sont en cours d'installation.
- Une admission en non-valeur pour la somme de 10€92 est demandée pour la cantine : accord à 15/15.
- PLU : Jean-Paul KERNEIS propose un rendez-vous avec Jean-Lin HAMEL et la commission PLU le mardi 14 décembre à 17h30.
- Journée de solidarité : elle sera choisie en accord avec le personnel. accord à l'unanimité 15/15.
- Cérémonie des vœux : elle aura lieu le vendredi 7 janvier à 19 à la salle Ty Kreisker.
- Bernard CORNEC informe le Conseil que les employés communaux s'occupent de la décoration du bourg. La taille des haies et le curage des fossés sont en cours.
- Jean-Paul KERNEIS : Monsieur SALOU céderait à la commune une bande terrain pour l'écoulement des eaux dans terrain CALLEC.
- Bernard HAMON précise que tous les bâtiments communaux sont équipés de minuterie pour l'éclairage extérieur.
- Odile THOMAS demande pourquoi la mairie refuse de communiquer la liste des assistantes maternelles. Marie Estelle RIOU répond qu'au RPAM de Daoulas, une personne est habilitée à donner tous les renseignements.
